



FFESSM CODEP VAL D'Oise

ASSOCIATION DECLARÉE - LOI du 1^{er} JUILLET 1901
Siège social : 42 rue de Paris – 95130 FRANCONVILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE Trimix PTH70

A retourner avant le 28 Février 2021 à
Matthieu LAURENT mlaurent@mci-mlb.fr - 3 bis rue de l'Herbette - 95300 ENNERY

Nom et prénom du stagiaire :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone E-mail :

Club d'appartenance : Date Certif Médical : :

Numéro de licence fédérale :

Niveau :

Expérience sous 40m :

Nitrox :

Date de formation Nitrox Confirmé : Nb de plongées Déco :

Le stage est ouvert à tous les plongeurs du Val d'Oise, licenciés, niveau 3 minimum, plongeurs Nitrox confirmés, et avec un certificat médical à jours. Le plongeur doit au moins justifier de 10 plongées en dessous de 40m.

La formation théorique aura lieu à Ennery les dates seront définies ultérieurement

La formation pratique se déroulera à St Raphaël du vendredi 30 avril au soir, au mardi 4 mai au midi (après le repas du midi)

Cout : 667 €. Il inclut :

7 plongées : avec blocs 15l, plombs et gonflage air inclus

Les repas du 30 au soir jusqu'au 4 au midi au restaurant de l'hôtel beau Séjour de St Raphaël, l'hébergement en chambres de 2 à 4 à l'hôtel beau Séjour.

L'encadrement par moniteurs du Veuillez trouver ci-joint le justificatif pour votre participation aux actions du comité départemental de plongée

La certification FFESSM

Non compris : tout le reste, en particulier la location du bloc de déco et les gonflages au Nitrox et Trimix (compteur entre 100 et 180 € à régler sur place en chèque ou espèce)

Chaque plongeur doit apporter son matériel de plongée : y compris 2 détendeurs complets (2 premier étages et deux seconds étages)

Signature du candidat

Joindre votre règlement en 333+334 €, la copie de votre certificat médical et de la licence